

Mandats d'étude parallèles pour L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE DE PLATTA, SION



**Maître de l'ouvrage et
organisateur**

Ville de Sion
rue de Lausanne 23
1950 Sion

Table des matières

1.	Situation actuelle	4
2.	Objectifs du mep et intentions du maître de l'ouvrage	4
3.	Clauses générales relatives à la procédure	7
4.	Composition du collège d'experts	10
5.	Participants	10
6.	Liste des devises des projets remis	11
7.	Examen préalable	11
8.	Jugement	13
9.	Classement et attribution des prix	14
10.	Recommandations du collège d'experts	14
11.	Exposition	15
12.	Approbation du rapport du collège d'experts	16
13.	Projets primés	17
14.	Projets non primés	33

1. Situation actuelle

Construit par Pierre Schmid entre 1972 et 1976, aujourd'hui classé à l'inventaire du patrimoine bâti en degré 3 d'importance communale (fiche no 36), le cimetière de Platta est dimensionné pour 1800 tombes (étape I). Un espace de méditation est aménagé à l'Est du bâtiment en même temps que la création du cimetière en 1972 et, c'est dans les années 90, qu'il devient un jardin du souvenir avec son réceptacle à cendres. Les cendres y sont déposées de manière anonyme. En 2003, 4 nouveaux secteurs sont créés, augmentant de 640 le nombre de places. Le mur de soutènement entre ces secteurs sert alors de columbarium avec 180 niches (étape I'). La disposition en terrasses du cimetière structure le paysage funéraire, en référence au vignoble valaisan qui fait l'identité de la région. Sur ces terrasses, les stèles apparaissent majoritairement comme des émergences alignées à l'intérieur des différents plateaux horizontaux.

En 2010, le cimetière s'agrandit (étape II) pour recevoir 450 tombes supplémentaires. Ce dernier périmètre d'agrandissement est densifié en 2017. Cette partie du cimetière voit alors sa capacité d'accueil doublée (+ 450 tombes cinéraires). En 2010, les tombes ont été aménagées dans la partie amont des terrasses, le monument étant posé contre le mur. La densification de 2017 est réalisée dans la partie aval. Le passage des visiteurs se fait alors entre les monuments funéraires et cinéraires.

Des columbariums dispersés (étape II') sont créés en 2013 (180 niches).

A ce jour, le cimetière de Platta compte environ 3'500 places (tombes à la ligne, cinéraires, concessions). Mais seules 80 à 90 tombes à la ligne et quelques 250 tombes cinéraires sont disponibles et ceci en tenant compte de la désaffectation en cours du secteur A. Le nombre de places en columbariums est quant à lui d'environ 10 niches.

2. Objectifs du mep et intentions du maître de l'ouvrage

Objectifs

Compte tenu de l'augmentation continue de la demande annuelle, 260 morts en 2017 pour 370 en 2020, le cimetière doit pouvoir s'agrandir sur un nouveau périmètre au risque d'être saturé dès 2023.

Dans un souci d'optimisation du bien-fonds, la ville a modifié les tarifs des inhumations afin d'inverser la tendance et privilégier le recours aux columbariums plutôt qu'aux tombes cinéraires et à la ligne. Dans ce sens, la ville propose un agrandissement au Sud du cimetière actuel, pour des columbariums essentiellement. Sur la base du nombre de décès enregistrés en 2020, la demande annuelle en columbariums est estimée à 240 places par an, selon la nouvelle tendance (65 % des décès).

Situé sur une bande de schiste, le jardin du souvenir créé dans les années 90 présente quant à lui des problèmes d'évacuation des eaux. Des travaux de renforcement de la dalle ont dû être effectués. Toute tentative de requalification dudit

jardin ayant échoué, cet espace servira de lieu de rassemblement en lien avec les visiteurs de la crypte. Il est alors nécessaire de créer un nouveau jardin du souvenir dans le cadre de cet agrandissement.

Etude de faisabilité

Pour répondre à ces besoins, un périmètre d'extension de 1'600 m² au Sud du site, à l'emplacement des dépôts de terre actuels (étape III) a fait l'objet d'une étude de faisabilité commandée par le service. Au pied de la colline de Tourbillon, ce lieu est adossé à la forêt au Sud; au Nord, la vue s'étend dans la pente sur les terrasses du cimetière et à l'Est le panorama s'ouvre en surplomb sur la vallée du Rhône.

Les conclusions de l'étude de faisabilité révèlent une capacité d'accueil de 2400 niches pouvant recevoir deux urnes, soit un total de 4800 urnes. En prenant en compte la demande annuelle de 240 urnes, la durée approximative d'exploitation serait alors de 20 ans.

En complément, il a lieu d'intégrer à la réflexion la réalisation d'un nouveau jardin du souvenir comme espace collectif de méditation et de recueillement.

L'étude de faisabilité réalisée par Laurence de Preux a permis de mettre en place les éléments du cahier des charges afin de lancer une procédure de mandats d'étude parallèles.

Intentions du mandant

Au terme des mandats d'étude parallèles, le collège d'experts recommandera au conseil municipal d'attribuer à l'équipe lauréate l'étude du projet, les appels d'offres et la réalisation d'une première étape de travaux.

Thématiques

Le paysage

Le site est classé à l'IFP, inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels des paysages de Suisse.

« Légèrement accolées à l'adret de la vallée du Rhône, Valère et Tourbillon sont deux collines rocheuses aux versants escarpés qui culminent à près de 660 m d'altitude. Ceinturées par la ville de Sion, elles dominent la plaine et se rejoignent, par une succession de terrasses, dans une petite dépression plantée de vergers. Re-père paysager visible de loin, ces collines sont l'emblème de la ville de Sion.

Sur leur flanc sud, les deux collines présentent de grandes parois rocheuses abruptes. Des vignes ont été plantées là où la roche grise disparaît sous une fine

couche d'humus. Perchées sur de petits parchets soutenus par de remarquables murs de pierres sèches, ces cultures profitent d'un large ensoleillement. Les murailles alternent avec les rochers et les vastes prairies sèches.

Le versant nord, qui se distingue également par ses pentes raides, contraste avec le caractère méditerranéen du flanc sud. En raison du climat plus frais qui y règne, les pelouses steppiques laissent ici la place à de denses forêts de feuillus.» (Voir fiche No 1705 IFP Valère et Tourbillon, en annexe).

La mort et les pratiques funéraires

La pratique funéraire est intimement liée aux valeurs religieuses et philosophiques d'une collectivité, d'une culture et d'une civilisation. Elle transpose, dans une dimension transcendante, la relation que l'homme entretient avec le monde, la nature et le divin, aussi bien à titre individuel que participant à une communauté.

Toute pratique funéraire s'accompagne d'une série de rituels collectifs, propres à chaque religion, trouvant son aboutissement dans l'accompagnement à la dernière demeure terrestre ... ensevelissement, crémation, mise en crypte, etc.

Dans notre civilisation chrétienne, les différents stades du rituel liés à la mort se modifient parallèlement à l'évolution des pratiques aussi bien religieuses que sociales. D'un côté, la multiconfessionnalité croissante tend à laïciser une partie du rituel strictement religieux lié à la mort, au profit d'une pratique plus socialement que religieusement établie. De l'autre, la cérémonie de l'ensevelissement (ou de la crémation) se limite souvent à la présence de la famille proche, en lieu et place de la procession traditionnelle. Enfin, la crémation tend à s'étendre au détriment de l'inhumation.

Des aspects plus strictement territoriaux tendent également à modifier l'évolution des cimetières : circonscrits par des limites souvent précises telles que murs d'enceinte ou lieux de culte contigus, les lieux du repos sont souvent trop exigus pour accueillir à terme l'ensemble de la population.

De nombreuses collectivités publiques sont ainsi contraintes de repenser ces lieux funéraires pour faire face, d'une part, à l'évolution des pratiques d'ensevelissement et, d'autre part, à l'évolution démographique de la population, une tombe ne pouvant être désaffectée qu'après un délai de 25 ans. Au-delà des nécessités fonctionnelles, la mise en place de nouvelles infrastructures funéraires implique une réflexion sur la spatialité et la symbolique que suggère notre contemporanéité.

Le projet s'inscrit dans une évolution des rituels liés à la mort et l'au-delà et du basculement de l'inhumation à l'incinération. (voir à ce propos : « Sion, Une ville immortelle : promenade archéologique au fil des cimetières sédunois », Brunetti et Curdy, 2016, SIP, Etat du Valais)

Programme de construction

Columbariums : 2'400 niches pouvant accueillir 2 urnes.

Jardin du souvenir :

- espace de méditation et de recueillement avec réceptacle à cendres,
- support pour dépose de fleurs fraîches (cf. art. 23 du règlement du cimetière).

Aménagements complémentaires :

- plan d'eau, fontaine, points d'eau pour arrosage,
- bancs et ombrage,
- lieu permettant de petites cérémonies et rassemblement des familles,
- cheminement carrossable (au nord du périmètre du mep),
- places de parc pour visiteurs : 2 à 3 places minimum.

3. Clauses générales relatives à la procédure

Maître de l'ouvrage - Organisateur

Le présent mandat d'étude parallèle est organisé par la Ville de Sion, mandant et maître de l'ouvrage.

Genre de procédure

La présente procédure consiste en un mandat d'étude parallèle à un degré, dans le cadre d'une procédure sur invitation d'équipes pluridisciplinaires, compte tenu des spécificités du thème ainsi que du site. Il est, dans ses grandes lignes, en conformité avec le règlement SIA 143, édition 2009.

Objet des mandats d'étude parallèles

Le maître de l'ouvrage souhaite au terme de la présente procédure octroyer un mandat complet des prestations ordinaires pour les études et la réalisation de l'agrandissement du cimetière de Platta. Dans un souci de planification financière et pour assurer le bon fonctionnement du cimetière, la Ville entend prévoir un phasage des travaux en trois étapes.

Présentation des projets

Les différentes équipes devront présenter oralement leur projet, suite à une première évaluation anonyme des rendus par les membres du collège d'experts.

Réponses aux questions

Dix-huit questions ont été posées dans le délai imparti. Les réponses ont été apportées le 10 décembre 2021, à l'ensemble des concurrents.

Poursuite de la procédure et attribution de mandat

Au terme des mandats d'étude parallèles, le collège d'experts recommandera au conseil municipal d'attribuer à l'équipe lauréate l'étude du projet, les appels d'offres et la réalisation d'une première étape de travaux.

La décision définitive du conseil municipal demeure réservée.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas adjuger tout ou partie de ces prestations, respectivement de révoquer tout ou partie de la décision d'adjudication si :

- les crédits nécessaires à la réalisation du projet ne sont pas octroyés par les autorités compétentes,
- les autorisations nécessaires à la réalisation du projet ne sont pas octroyées par les autorités compétentes,

En cas d'interruption de mandat pour un des points susmentionnés, les honoraires seront calculés sur les prestations accomplies uniquement.

Délais – Calendrier

• Envoi des documents aux participants	05.11.2021
• Confirmation d'inscription	12.11.2021
• Questions des concurrents auprès de l'organisateur	26.11.2021
• Réponse aux questions	10.12.2021
• Remise des projets	18.02.2022
• Jugement des projets	avril 2022
• Vernissage et exposition des projets	mai 2022
• Début des travaux	printemps 2023
• Mise en service de la première étape de travaux	2024
• Mise en service de la deuxième étape	2027
• Mise en service de la troisième étape	2030

Documents demandés

Plan de situation au 1:500

Un plan de situation général, à éch. 1:500 (rendu libre), comportant toutes les indications utiles à expliciter la vision globale de l'auteur pour l'aménagement général, notamment les interactions entre paysage proche et lointain, la circulation, les points d'accès, les places de parc. Seront également exprimées les idées recher-

chées en termes de prise en compte du paysage, d'aménagement, d'arborisations, etc.

Plan au 1:200

Un plan au 1:200 avec l'indication du niveau en rapport avec le terrain et les aménagements extérieurs ainsi que l'indication du terrain naturel et des cotes d'altitude des différents aménagements proposés.

Coupes et élévations au 1:200 ou 1:100

Les coupes et élévations nécessaires à la compréhension du projet, à l'échelle 1:200 ou 1:100.

Détails constructifs au 1:20

Un secteur important du projet, à choix, en plan et coupe, à échelle 1:20, avec l'indication de la technique constructive retenue et des matériaux choisis.

Planche explicative

Une planche explicative, de rendu libre, sous la forme de textes, esquisses, schémas de fonctionnement, photos, montage 3D ou autres. On attend des auteurs qu'ils explicitent au mieux à la fois leur démarche et leur manière de répondre à la problématique en particulier la matérialisation, le phasage des travaux et toutes propositions innovantes pour ce type de réalisation.

4. Composition du collège d'experts

Le collège d'experts est composé des personnes suivantes :

Président

Jean-Paul Chabbey, architecte de Ville, chef du service des bâtiments et constructions

Membres professionnels

Vincent Kempf, urbaniste de Ville, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité
Catherine Gay Menzel, architecte EPFZ-FAS-SIA à Monthey
Clotilde Rigaud, architecte paysagiste HES-FSAP-SIA, atelier Grept à Saint-Gingolph

Membres non professionnels

Carole Schmid, conseillère municipale en charge du service des bâtiments et constructions
Christian Bitschnau, conseiller municipal en charge du service de l'urbanisme et de la mobilité
Bernard Crettaz, sociologue à Zinal

Spécialistes-conseils

James Crittin, responsable du centre funéraire

Suppléants

Laetitia Studer, collaboratrice architecte, section études et projets du service des bâtiments et constructions
Alain Pitteloud, responsable de projets des aménagements extérieurs du service de l'urbanisme et de la mobilité.

5. Participants

- Actescollectifs architectes sa, Sierre / bonnemaïson-paysage sàrl, Lauanne
- BFN architectes sàrl, Martigny / Degré vert, architecture du paysage, Nendaz
- d'architectes & associés sa, Sion / MAP architecture du paysage sa, Lausanne
- Laurence de Preux architecte, Sion / Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten AG, Berne
- Mijong Sàrl, Sion / Felix Brüssow Nicolas Waechter, Genève
- Nomad architectes valais sàrl, Sion / Pass-âge architectes-paysagistes, Sion
- NuvolaB architetti associati, Florence / Verzone Woods architectes sàrl, Vevey

6. Liste des devises des projets remis

Numérotées dans l'ordre d'ouverture des cartables :

N°	Devis
1	INDÉFINIMENT VIVANT
2	SHIN RIN YOKU
3	A L'ORÉE DU BOIS
4	L'EMPREINTE DE L'ANGE
5	LA CHAMBRE DANS LE BOIS
6	TUMULUS
7	MURS-MURS

7. Examen préalable

Les 7 projets rendus ont fait l'objet d'un examen technique le 7 mars 2022, qui a été réalisé par Mme Laetitia Studer et M. Paul-Alain Pellissier, responsable du bureau des enquêtes.

L'examen formel préalable portait sur les critères suivants :

- Le respect des délais du rendu
- Le respect de l'anonymat
- L'intégralité des documents remis

L'examen préalable du contenu portait sur les critères suivants :

- Le respect du périmètre
- La conformité du programme
- La conformité au règlement communal de construction et de zones, à la Loi sur les constructions et aux dispositions AEAI.

Le compte rendu de cet examen a été consigné dans un rapport et transmis oralement lors du premier jour de jury aux membres du collège d'experts.

Examen préalable formel

Le respect des délais du rendu et de l'anonymat :

Tous les projets sont parvenus à la Ville de Sion pour le 18 février 2022 et l'anonymat a été respecté. Ils sont admis au jugement.

Intégralité des documents remis :

Les prescriptions indiquées dans le programme du mandat d'étude parallèle n'ont parfois pas été respectées. Le collège d'experts a estimé que le non-respect de ces points ne portait pas sur des aspects déterminants pour l'appréciation des projets.

Les écarts par rapport aux documents :

- Détails constructifs au 1:20 : plan 1 :20 manquant pour le projet 'INDÉFINIMENT VIVANT'
- Détails constructifs au 1:20 : détail remis au 1 :10 pour le projet 'A L'ORÉE DU BOIS'
- Phasage des travaux : pas d'indications pour les projets 'TUMULUS' et 'MURS-MURS'

Examen préalable du contenu

Le respect du périmètre :

- Tous les projets sauf le projet 'INDÉFINIMENT VIVANT' a indiqué le périmètre du MEP mais sans indications des distances aux limites de la zone forêt.
- places de parc hors périmètre et dans la zone forêt pour les projets 'INDÉFINIMENT VIVANT 'et 'SHIN RIN YOKU'.
- construction hors périmètre pour le projet 'A L'ORÉE DU BOIS'

La conformité du programme :

- Seuls les projets 'SHIN RIN YOKU' et 'MURS-MURS' ont apporté une réponse quant à la pose de support pour les fleurs du jardin du souvenir.
- non-respect du nombre de niches pour le projet 'SHIN RIN YOKU'
- non-respect du nombre de places de parc demandées pour le projet 'SHIN RIN YOKU'
- nombre de places de parc non mentionné pour le projet 'MURS-MURS'

La conformité au règlement communal de construction et de zones, à la Loi sur les constructions et aux dispositions AEAI :

- places de parc en zone forêt pour les projets 'INDÉFINIMENT VIVANT 'et 'SHIN RIN YOKU'.
- murs de soutènement sans garde-corps, supérieurs à 1m pour le projet 'L'EMPREINTE DE L'ANGE'.
Lors de la présentation, l'auteur du projet affirme que les surfaces plantées ne sont pas accessibles au public. La remarque est caduque.

8. Jugement

Le collège d'experts s'est réuni le mercredi 13 et jeudi 14 avril 2022.

Les membres et suppléants ont participé aux présentations et analyses des projets. A noter que M. Vincent Kempf s'est excusé pour l'après-midi du 13 avril et le matin du 14 avril et a été remplacé par M. Alain Pitteloud, suppléant.

Le collège d'experts a pris connaissance de l'examen préalable et examiné les questions liées au respect des prescriptions. Il décide d'accepter au jugement l'ensemble des projets.

Critères de jugement

Les rendus sont examinés en fonction des critères suivants, dont l'ordre est aléatoire :

- insertion dans le site et cohérence de l'ensemble,
- approche de la thématique funéraire,
- conception et hiérarchie des espaces, liaisons et accès,
- qualité des espaces et des aménagements paysagers,
- originalité, innovation, matérialité,
- économie générale du projet.

Analyse des projets

Prise de connaissance des projets

Dans un premier temps, le collège d'experts a apprécié, le 13 avril dans la matinée, les dossiers sous forme anonyme, puis auditionné les auteurs dans l'ordre d'ouverture des cartables.

Tour d'évaluation

Suite aux présentations, le collège d'experts a examiné tous les projets en mettant en exergue les réflexions des projets quant à l'insertion paysagère, la valorisation des espaces, les circulations, les modes d'ensevelissements et le lien avec le cimetière existant

Le collège d'experts a décidé à l'unanimité d'éliminer au tour d'évaluation, les 4 projets suivants :

- | | |
|---|-----------------------|
| 2 | SHIN RIN YOKU |
| 4 | L'EMPREINTE DE L'ANGE |
| 6 | TUMULUS |
| 7 | MURS-MURS |

Projets retenus pour le classement

- 1 INDÉFINIMENT VIVANT
- 3 A L'ORÉE DU BOIS
- 5 LA CHAMBRE DANS LE BOIS

Le collège d'experts a examiné dans le détail les projets retenus, en portant une attention particulière aux thématiques énoncés dans les critères de jugement, et en particulier la topographie, la thématique du mur et de l'espace continu, le mode d'ensevelissement, le rapport la forêt, l'échelle du projet et l'économie du projet.

La décision du collège d'experts a été prise le 14 avril 2022.

9. Classement et attribution des prix

Après délibération, le collège d'experts a décidé à l'unanimité le classement et la répartition des prix suivant :

1er prix	A L'ORÉE DU BOIS Dv architectes & associés, Sion MAP – Architecture du Paysage, Lausanne	Frs 15'000
2ème prix	INDÉFINIMENT VIVANT Mijong architecture design, Sion Felix Brüssow Nicolas Waechter, Genève	Frs 12'000
3ème prix	LA CHAMBRE DANS LE BOIS NuvolaB architetti associati, Florence Verzone Woods, Vevey	Frs 8'000

Le collège d'experts a salué le travail des équipes invitées et des thématiques abordées avec beaucoup de profondeur et a noté la richesse du lien entre architectes et architectes- paysagistes.

10. Recommandations du collège d'experts

Le collège d'experts félicite tous les concurrents, en particulier l'auteur du premier prix 'A L'ORÉE DU BOIS' dont le projet a été recommandé pour la poursuite des études, les appels d'offres et la réalisation d'une première étape de travaux.

Le projet est convaincant du point de vue de l'intégration paysagère, du lien avec le cimetière existant et de la valorisation du lieu. La réflexion sur un potentiel de développement à l'est est également un élément que le collège d'experts a apprécié.

Le collège d'experts recommande à l'équipe lauréate pour la poursuite de l'étude du projet de trouver une centralité par rapport au cimetière pour les lieux de rassemblement et le jardin du Souvenir. Il propose également de travailler la distribution avec une réflexion sur les rampes et les escaliers.

11. Exposition

Le vernissage officiel de l'exposition aura lieu le lundi 16 mai 2022 à 18h, dans la cafétéria de l'ancien HES à la rue du Rawil 47. L'évènement n'est pas ouvert au public. L'exposition publique des projets se tiendra du 17 au 28 mai 2022.

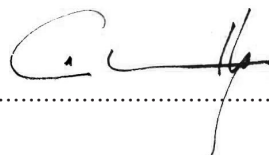
12. Approbation du rapport du collège d'experts

Après lecture et contrôle du présent rapport, le collège d'experts l'adopte à l'unanimité et y appose sa signature, le 02 mai 2022.

Les membres du collège d'experts :

Président

M. Jean-Paul Chabbey

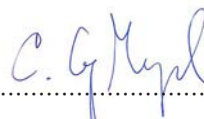


Membres professionnels

M. Vincent Kempf



Mme Catherine Gay Menzel



Mme Clotilde Rigaud

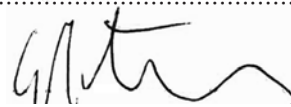


Membres non professionnels

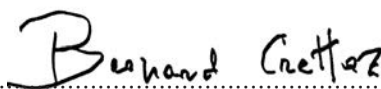
Mme Carole Schmid



M. Christian Bitschnau




M. Bernard Crettaz



Spécialistes-conseils

M. James Crittin

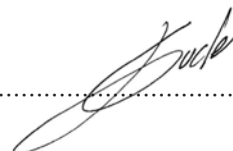


Suppléants

M. Alain Pitteloud



Mme Laetitia Studer



Projets primés

03 A L'ORÉE DU BOIS

1er prix

Dv architectes & associés, Sion
MAP – Architecture du Paysage, Lausanne

Collaborateurs:

Anne-Line Darbellay-Duss

Glenn Cotter

Lucas Balet

Yann Joris

Maxime Monnier

Anna Serra Montana

Elena Pozzoli

Morgane Vannay

Le projet 'A l'orée du bois' propose une extension du cimetière actuel qui restaure le dialogue entre les éléments naturels du site, la forêt et les éléments constitutifs du grand paysage valaisan, les coteaux, la plaine et les massif alpin. L'organisation en terrasses du cimetière actuel est ainsi prolongée et permet une liaison aisée avec le projet initial par les cheminements existants. La valeur du terre-plein présent sur le périmètre du mandat d'étude parallèle est remise en question. La lisibilité de la colline de Tourbillon au sud est ainsi restituée par le gommage de cet élément artificiel du site. L'intervention propose de restituer la pente du vallon originel afin de s'ouvrir sur la vallée du Rhône offre un grand lieu de contemplation avec une vue dégagée sur le paysage. Les stèles sont elles aussi organisées parallèlement aux nouvelles courbes de niveaux, permettant une relation à la vue et une perméabilité des terrasses vers la forêt. Les lignes de murs invitent à entrer dans la forêt avec toutefois une volonté claire de marquer une fin du construit avec le chemin existant en lisière. Le jardin du souvenir positionné vers la forêt offre une dimension poétique en lien avec la nature. Le collège d'experts pense toutefois qu'une localisation plus centrale par rapport au cimetière actuel serait plus souhaitable.

Contrairement aux autres projets, 'à l'orée du bois' questionne le concept et la forme du columbarium, ainsi que l'expression de la stèle individuelle dans un mode collectif d'agrégation. Le rapport à la terre est privilégié avec le passage d'un columbarium vertical à un columbarium horizontal rappelant le modèle traditionnel d'ensevelissement. Des éléments de cadres en béton enterré avec des alcôves individuelles ou doubles apportent une trace dans le paysage. L'espace est ainsi libéré de murs et permet la déambulation sur ces terrasses. La force du projet réside dans la continuité totale avec la topographie existante sur le site et la grande modestie de la proposition par l'effacement des columbariums dans la troisième dimension.

Le projet propose une transition graduelle de la forêt en adoptant le langage végétal d'une lisière de forêt avec une strate haute, intermédiaire et basse. Les terrasses accessibles seront aménagées comme une promenade fleurie et tondu pour accompagner le visiteur. Un travail de pré-verdissement allant d'un jardin extensif à un jardin maîtrisé. Un cordon boisé à l'Est abrite le cimetière de la nuisance sonore et visuelle de la route cantonale.

Le nouveau cimetière pourra évoluer au fil de son occupation, le jardin sous-bois laissant place aux stèles de pierre permettant un modèle de densification répondant au double des urnes demandées. La proposition amène diversité dans les modes d'ensevelissement entre un columbarium très règlementé et une tombe cinéraire individuelle. Le caractère unitaire et spécifique de chacune des stèles est amené par des hauteur ou des types différents de pierre.

La proposition topographique offre un potentiel d'extension du projet à l'Est. Le chemin en lisière de forêt au sud de l'extension serait alors la nouvelle ceinture du futur grand cimetière. Le collège d'experts a salué la capacité d'évolution du projet et la réflexion globale du cimetière dans un contexte architectural et paysager tout à fait particulier.



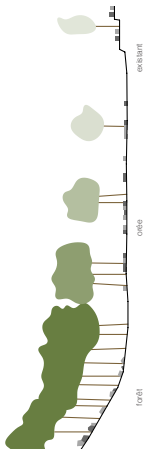
plan de situation / 1:500

à l'orée du bois

Mandat de étude parallèles
Agrandissement du cimetière de Platta

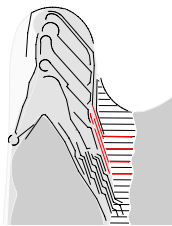
Concept de l'agrandissement

L'extension du cimetière de Platta est envisagée à l'ouest du château de Tourbillon. Face à l'ancien cimetière, elle regarde les terrasses ensoleillées du couloir viticole de la plaine du Rhône. Dans ce cadre particulier, « L'ordre du bois » restaure le dialogue entre les éléments naturels du site, la topographie, la morphologie de la parcelle et la voie. Le projet restaure un parcours funéraire cimetière et surprolonge son organisation en terrasse. Une extension est menée sur la forme du couloir viticole et sur l'organisation individuelle dans un motif collectif. Elle questionne le recours au cadastre et son rapport à la terre.



Topographie et spatiale

Au confluent de 2 plateaux techniques, la plaque européenne côté Tourbillon (lycée silvico et collège) et la plaine viticole côté Platta (château de Tourbillon, hôtel de ville) est envisagée l'extension du cimetière. L'extension se fait en pente douce vers le Rhône. Elle longe l'opéron rocheux et boisé de la colline de Tourbillon. L'intervention s'inspire de la topographie originale pour restaurer le dialogue avec la forêt et la plaine viticole. Le paysage vaissau (coteaux, plaines, massif alpin).



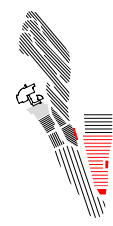
Parcours et accès

Les parcours existants sur le site de Platta s'organisent selon une couronne de desserte véhiculaire et piétonne d'ordre fonctionnel. La colonne verticale principale met en scène la liaison entre le lieu cérémoniel et lieu de mémoire des vivants. Le projet propose de créer un deuxième colonne de desserte piétonne et véhiculaire, ainsi que celles des parcelles au bas du site (site potentiel d'extension).



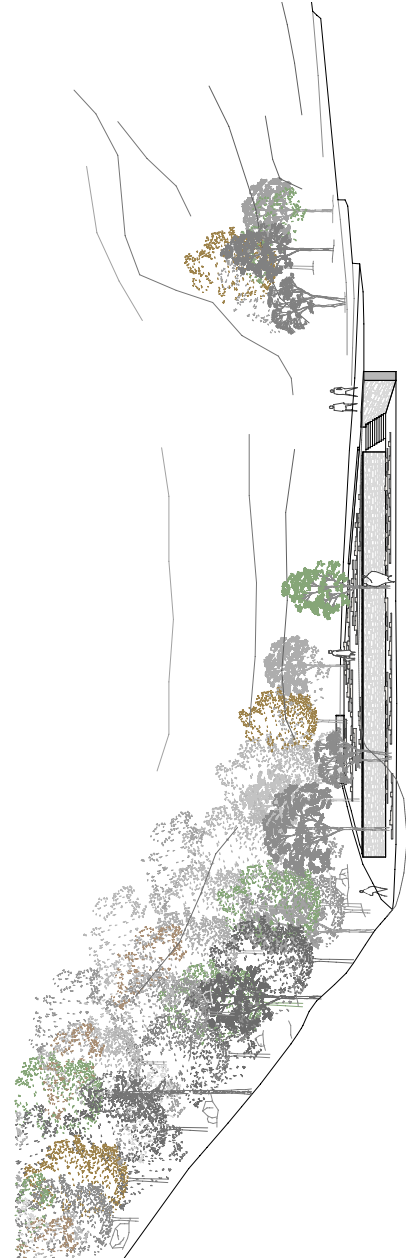
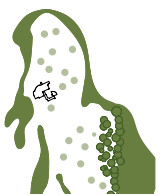
Organisation

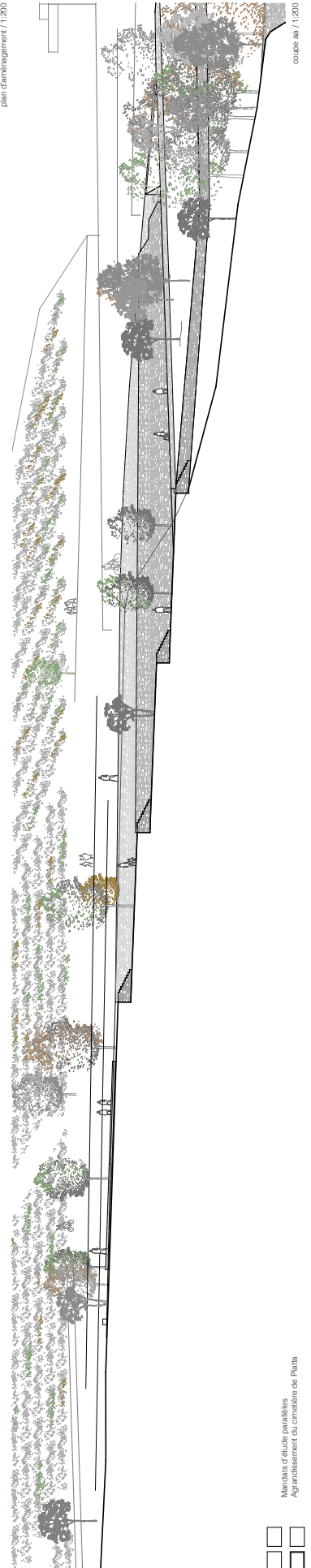
L'organisation des monuments funéraires de l'extension du cimetière, suit une logique existante à Platta. Les stèles sont organisées parallèlement aux courbes de niveaux, ce qui permet d'entretenir une relation à la vue, et une perméabilité des terrasses vers la forêt.



Structure paysagère

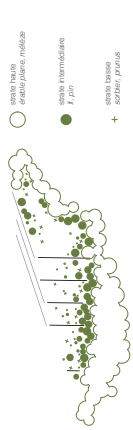
Les développements précédents du cimetière se développent sur un versant Sud-Est. Le ton écho aux terrasses viticoles de la plaine du Rhône. L'extension proposée dialogue avec la forêt existante. Les stèles sont installées à l'ouest du bois, proche du rocher de Tourbillon. Propriétés par la plaine viticole, les stèles sont installées dans les ensembles. Un corridor boisé à l'Est abrite le cimetière de la nuisance sonore et visuelle de la route cantonale.





Concept végétal

Les plantations empruntent le langage végétal d'une lisière de forêt et déclinent 3 strates d'arbres : hautes, intermédiaire et basses. La sous-bois s'organise dans le choix des plantations au pied des columbariums. Ces dernières sont également utilisées durant la phase intermédiaire avant l'utilisation des allées par les urnes.



La lisière - une liaison verte



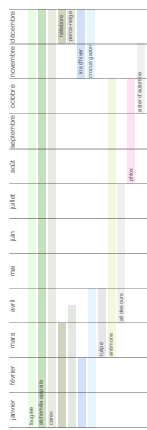
Entre les urnes : un jardin de sépulture



Les terrasses accessibles : une promenade fleurie



Le jardin sous-bois : une harmonie des saisons



Concept de délimitation

Le concept d'urnes nécessite pour répondre aux besoins de 25 proches arrivés à Sion, de proposer sur l'utilisation du mur columbarium comme modèle de délimitation. Le columbarium proposé est en terre et se réfère au modèle traditionnel d'ensevelissement en terre. Il propose un mode d'ensevelissement collectif constitué d'urnes individuelles ou doubles. Chaque cellule d'une communication est une lisière de forêt. Le sol est en sous-bois, les mousses végétales qui délimitent la dalle du columbarium se réfèrent pour laisser place aux allées de pierre. Chaque allée peut accueillir deux urnes, permettant un modèle de délimitation répondant au double des urnes demandées soit 5000.



5000, 20x, 20x, 10x20

allées

urnes



Mandats d'étude parallèles
Agrandissement du Cimetière de Platta



plan / 1:10



coupe / 1:10

Mijong architecture design, Sion
Felix Brüssow Nicolas Waechter, Genève

Collaborateurs:
Céline Guibat
Carole Pont
Marc Valero
Felix Brüssow
Nicolas Waechter

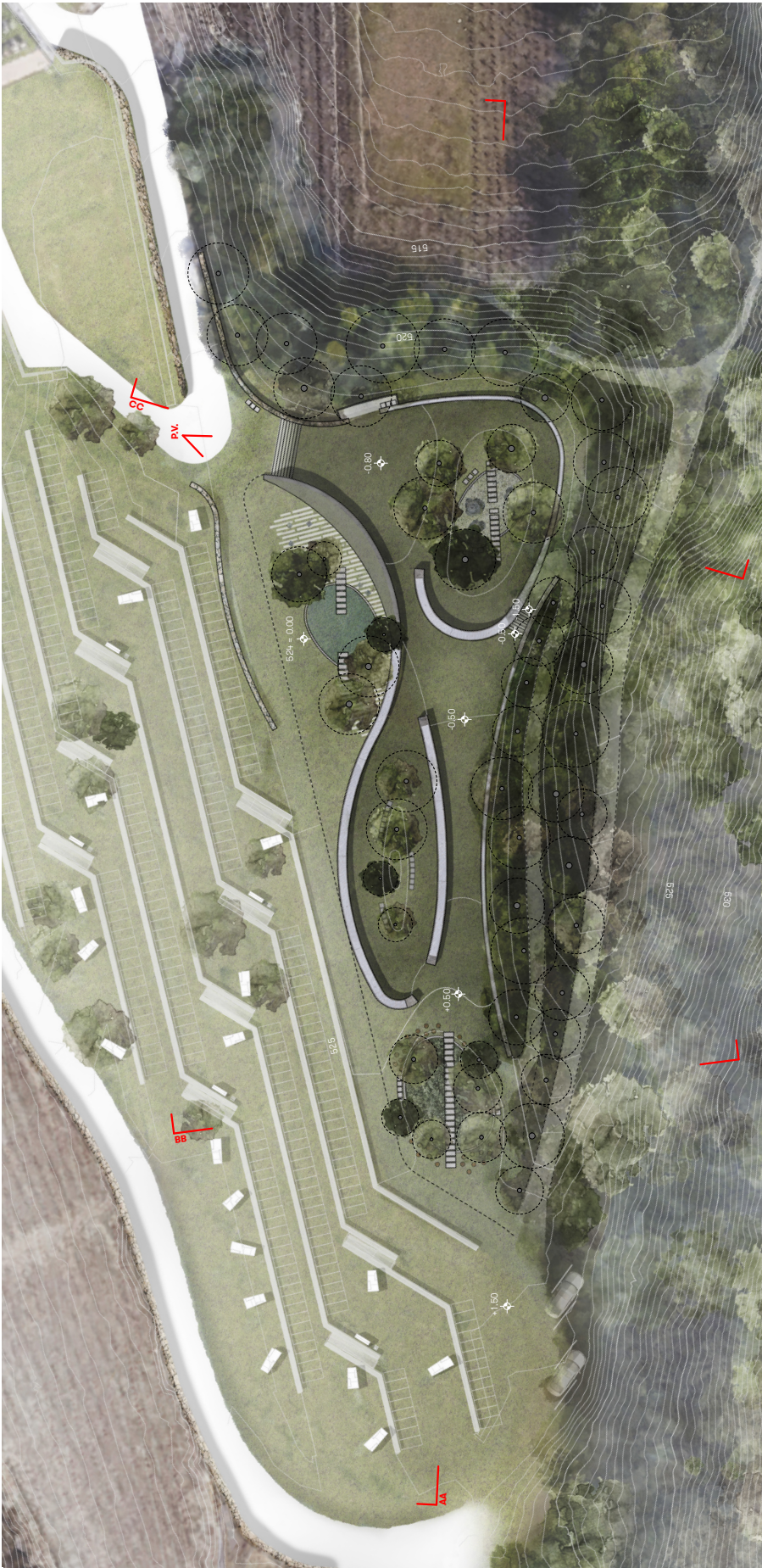
Le cimetière de Platta, et plus particulièrement le périmètre d'intervention, est vu comme un lieu de l'« entre-deux » : les vignobles et la forêt, la lumière et l'ombre, la vie et la mort ; les opposés se rencontrent et le passage de l'un à l'autre s'opère. Le projet exprime cet entre-deux en contraste avec la composition géométrique du cimetière actuel, au travers d'une proposition dynamique et des espaces introvertis ; le parti pris d'une composition en courbes lui permet d'articuler les limites actuelles du remblai dans une configuration plus naturelle et en meilleur accord avec la forêt du Bois des Amoureux, et d'intégrer harmonieusement la voie de circulation existante.

Le projet Indéfiniment vivant cherche à valoriser le remblai sud du cimetière en l'exprimant comme espace de transition et de cheminement, ainsi que comme métaphore du lent processus de deuil. Dans ce parcours symbolique proposé, le projet s'articule sur des murs de columbariums incurvés ainsi que sur des jardins différenciés évoquant les thèmes de l'Eau, des Rochers et de la Forêt.

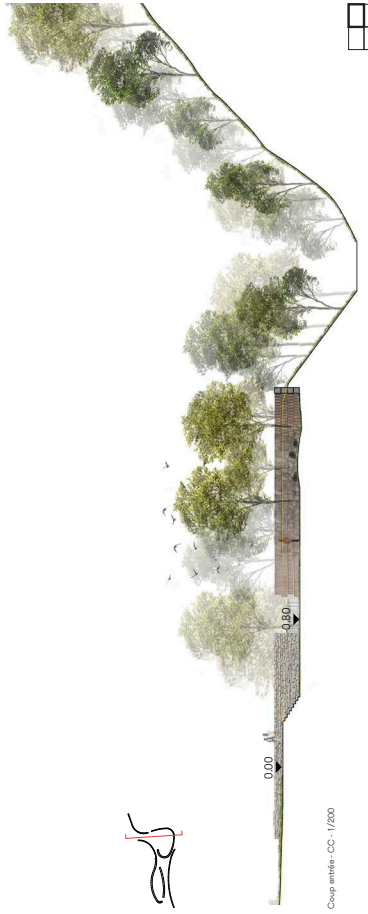
Ces columbariums aux formes courbes sont aménagés de sorte à cadrer et à délimiter ces parcours, offrant ainsi la diversité recherchée d'espaces plus intimes pour les jardins. Le collègue d'expert a apprécié la matérialisation de ces murs, qui reprennent la thématique de la construction en pierre sèche tout en intégrant ponctuellement des éléments de rocaïlle, ainsi la composition de ces alcôves interstitielles qui créent une intéressante variété d'ambiances. Si cette volonté se comprend clairement dans la disposition du plan, elle aura cependant de la peine à s'exprimer en regard du très long développement continu des murs, au nord sur près de 80m d'un seul tenant, tels qu'ils apparaissent sur la coupe longitudinale du projet.

En plus d'offrir des lieux de recueillement, ces jardins proposent différentes manières d'inhumer les défunts, pour répondre au plus près à la diversification des pratiques actuelles. Les familles peuvent y répandre les cendres dans des espaces dévolus à cet usage, selon la thématique des composantes paysagères environnantes : l'eau, le rocher et la forêt. Avec, en sus, la possibilité de déposer les urnes dans les cave-urnes du jardin de la forêt, la diversité offerte apparaît plus comme un catalogue qu'en tant que véritable alternative funéraire à l'échelle de l'ensemble du cimetière de Platta.

Si la référence symbolique par le biais de ces trois éléments a été appréciée sur le fond, le dimensionnement et la matérialisation de ces espaces de jardins, tendant à la miniaturisation, a moins convaincu. L'évocation de la forêt, à l'endroit même où celle-ci prend racine, n'a pas été comprise ; de même, une eau courante plutôt que stagnante aurait davantage traduit l'idée d'un processus cyclique. Au regard de la possibilité d'épandre les cendres dans un vrai lac, une vraie forêt ou en montagne, l'offre proposée paraît anecdotique et peu à l'échelle de la composition générale des murs de columbariums. Le collègue d'experts salue cependant l'originalité, la poésie et l'habileté développée dans ce projet, en regrettant que les rapports d'échelle ne parviennent pas à convaincre de la radicalité de la proposition dans ce lieu déjà largement architecturé.



Plan de projet 1/200



Coup entité - CC - 1/200



Coup jardin des excentrés forêt - BB - 1/200

05 LA CHAMBRE DANS LE BOIS

3ème prix

NuvolaB architetti associati, Florence
Verzone Woods, Vevey

Collaborateurs:
Tommaso Ciani
Tomas Franci
Marco Bernardello
Ludovica Splendiani
Craig Verzone
Cristina Woods
Johan Tangapriganin

Cette proposition envisage l'extension du cimetière, au pied du versant nord des ruines de Tourbillon, comme une composition spatiale de six chambres hexagonales qui s'égrènent le long d'un nouveau cheminement en proximité de la forêt. Celle-ci est devenue sous-bois et participe de l'atmosphère du lieu de recueillement. Le remblai est conservé dans son altimétrie actuelle et forme avec les édifices mémoriels contenant les colombarium un dispositif distinct, ne cherchant pas à s'inscrire dans une logique de continuité avec le cimetière actuel.

Les chambres sont conçues comme des niches à ciel ouvert, cherchant « une intrication entre la terre et les cieux ». Ce geste simple, paisible et accueillant favorise à la fois l'intimité et la contemplation. Articulés autour d'un banc central, les murs contenant les urnes sont proposés en un béton imprégné d'une structure bois, rappelant l'humus, la terre. Les plaques nominatives sont en laiton, matériau proposé pour sa patine. La végétation joue un rôle déterminant, elle est soigneusement étudiée, en dégradé de tailles des plantations, en coussins de floraisons indigènes. La forêt atteint le site en lisière, cultivant un sous-bois odorant pour les bien-aimés, susceptible d'apporter le réconfort recherché aux proches.

La septième chambre reproduit l'empreinte des modules de colombariums, organisant le jardin du souvenir autour d'un élément d'eau. Les murs sont dématérialisés pour offrir un contact plus direct avec l'enveloppe végétale réconfortante. Cet espace constitue également une réserve pour une extension future.

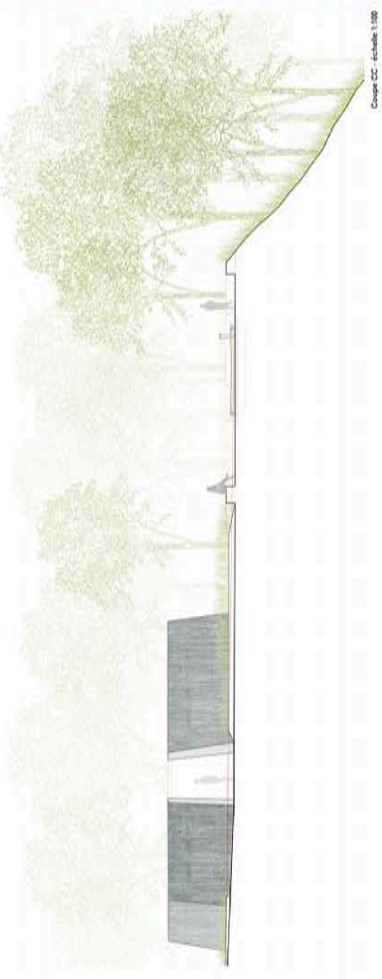
Bien que le geste concentrique soit très apprécié par le jury qui voit une traduction de l'idée de communauté des morts, l'échelle de la proposition paraît quelque peu imposante. Il est regretté qu'elle soit peu apte à entrer en dialogue avec le site dans sa globalité, en créant une zone différenciée et presque autonome. Au niveau du détail, la qualité de la proposition conduit un langage cohérent, sobre et précis qui est très apprécié.



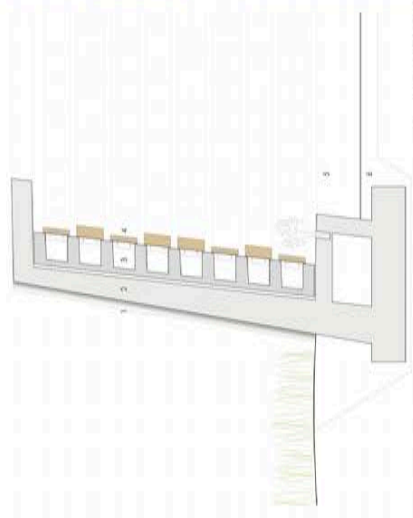
Vue du jardin de l'ouvrage



Vue sur l'intérieur d'une pièce



Coupe CC - échelle 1/500

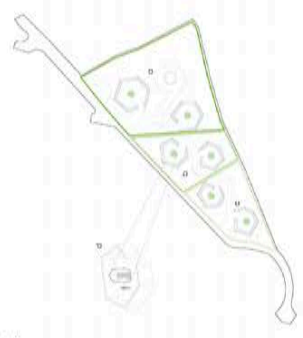


Coupe de détail - échelle 1/20

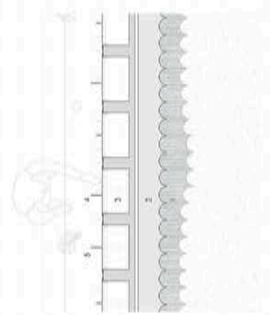


Mur extérieur du local technique

- Légende
- a - Phase 1 en 2024, 170-180m² - jardin du souvenance
 - b - Phase 2 en 2025, 400-450m² - piscine
 - c - Phase 3 en 2026, 400-450m² - piscine
 - d - Phase 4 en 2027, 500-550m² - piscine



- Légende
- 1 - Travaux de collage en forme d'arbres
 - 2 - Murs en béton couronné
 - 3 - Murs en béton couronné
 - 4 - Plaque en béton armé-béton
 - 5 - Mur en béton en béton
 - 6 - Plaque en béton



Plan de détail - échelle 1/20

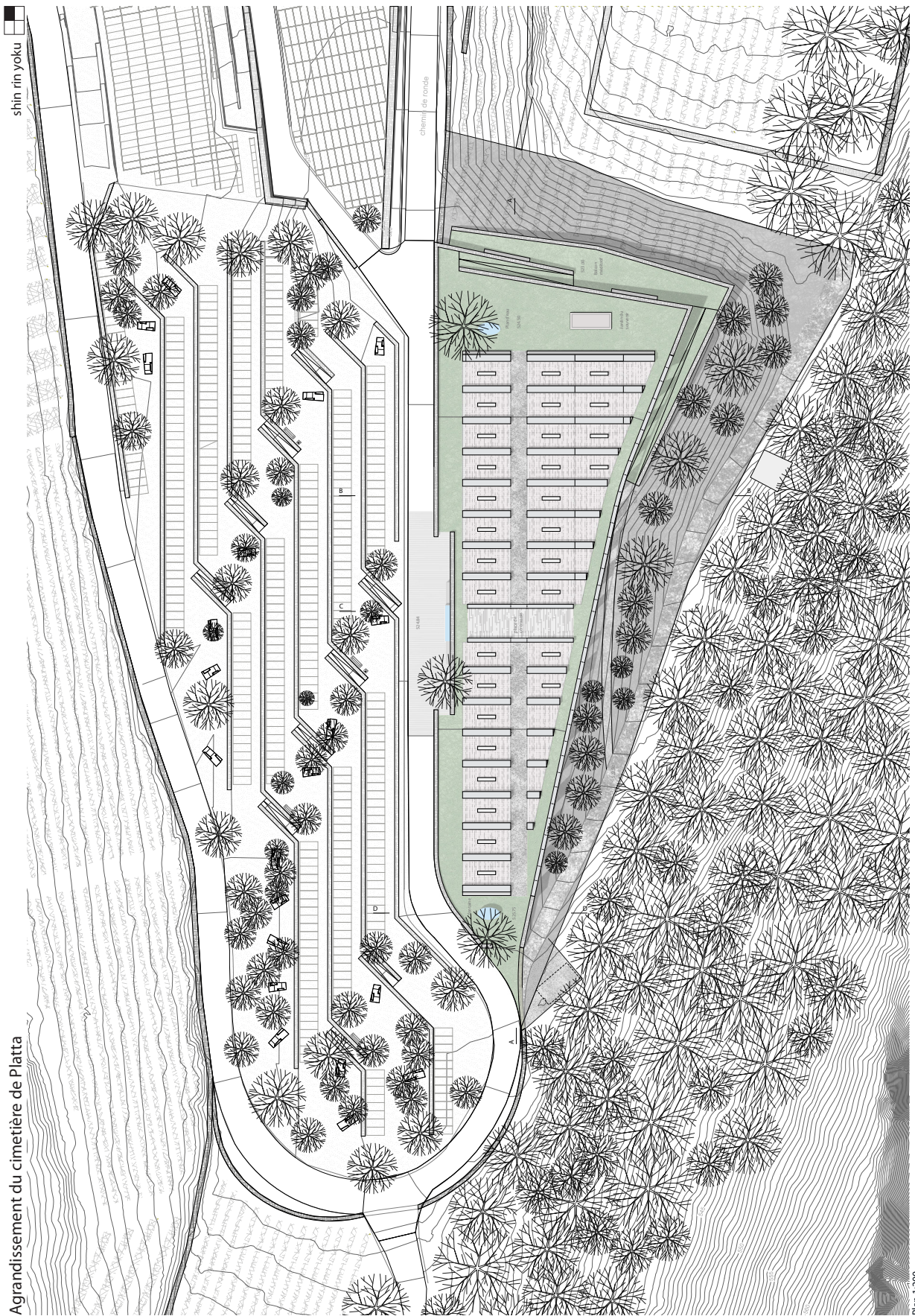
Planage

Projets non primés

02 SHIN RIN YOKU

Laurence de Preux architecte, Sion
Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten AG, Berne

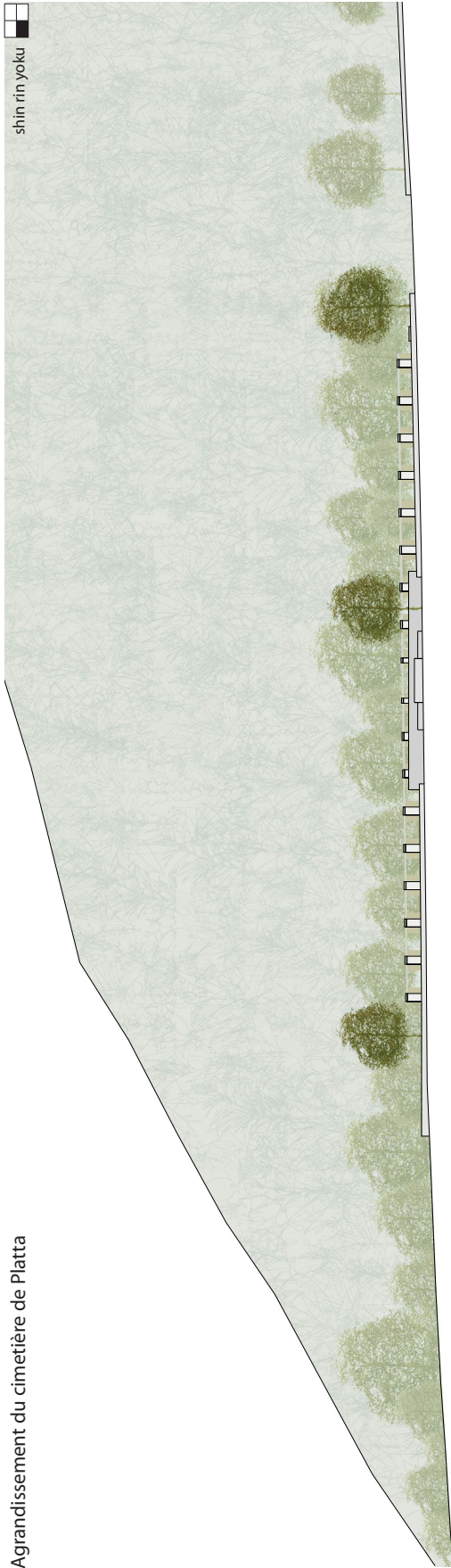
Collaborateurs:
Laurence de Preux
Nahoko Hara
Klötzli Friedli



Agrandissement du cimetière de Platta

Plan 1:200

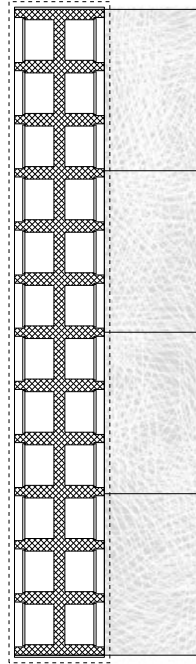
Agrandissement du cimetière de Platta



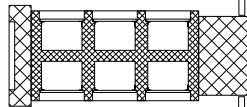
Elevation nord 1:200

Columbarium

Les columbarium s'organisent autour de petites cours de 3 m x 5,5 m. Leur hauteur de 2,10 m se caractérise par une structure en béton préfabriqué à arêtes, à carène ne fonce, la disposition des cours, le rapport de largeur et de hauteur, de même que l'orientation des niches. Les sol sont préfabriqués en béton, ciment blanc, surface lisse. L'aspect est plus noble, proche de celui de la pierre. Les niches de 37 x 37 cm sont préfabriqués, un ton moins de blanc. Une plaque de palissandre finit la face latérale. Les richesses de 37 x 37 cm sont en palissandre, la fixation est invisible.



COURONNEMENT béton préfabriqué surface mat	COLUMBARIUM béton préfabriqué surface lisse	PLAQUE DE FERMETURE palissandre blanchi épaisseur 2 cm fixation invisible - aimants	PLAQUE LATÉRALE palissandre blanchi épaisseur 2 cm poil mat	SOCLE béton préfabriqué surface mat poil mat
---	--	---	---	--



Détail 1:20



Agrandissement du cimetière de Platta

shin rin yoku



Coupe A-A 1:200

Arbres

Il y a dans le bois des Amoureux différentes espèces d'arbres : Acer campestre, opalus, pseudoplatanus, des chênes : Quercus robur et de ceisiers : Prunus avium. L'idée est d'utiliser ces essences indigènes et de les mettre en valeur dans le cimetière en tant que bois solitaire.



Acer pseudoplatanus

L'érable sycomore est un arbre indigène doté d'une grande résistance à la pollution. C'est un arbre isolé dans les parcs. En automne, l'érable impressionne par la couleur de son feuillage. Au printemps, ses fleurs discrètes de couleur jaune-vert sont volontiers visitées par les abeilles.



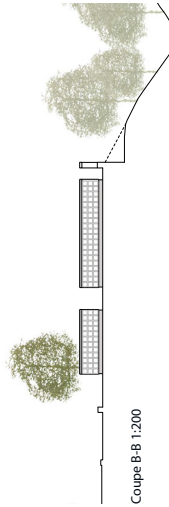
Prunus avium 'Piena

Le cerisier nous fait prendre conscience de la fin de l'hiver par une floraison abondante et soignée. C'est un arbre isolé dans les parcs. Ses fleurs ne portent pas de fruits. En automne, les feuilles nous embouasment avec leurs tons jaunes, orange et rouges éclatants.

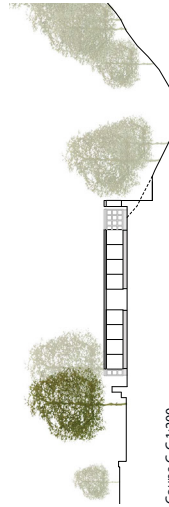


Acer opalus

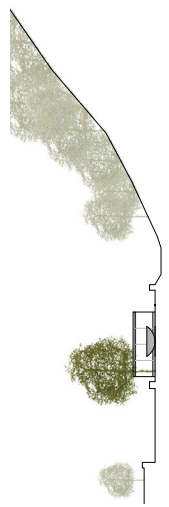
L'érable méditerranéen à feuilles de boule de neige est un arbre idéal pour le changement climatique. C'est un arbre isolé dans les parcs. Ses fleurs ont une belle couleur de feuillage en automne et est un arbre précieux pour les insectes et les oiseaux.



Coupe B-B 1:200



Coupe C-C 1:200



Coupe D-D 1:200

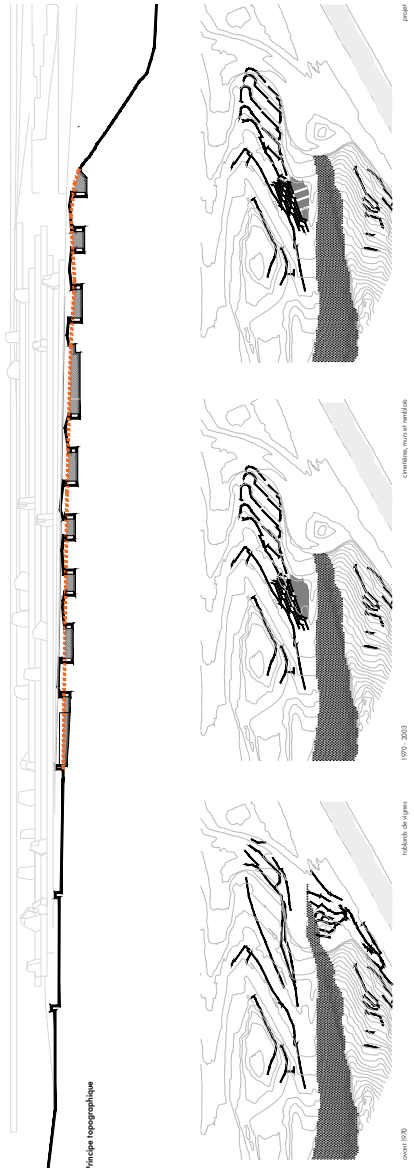


04 L'EMPREINTE DE L'ANGE

BFN architectes sàrl, Martigny
Degré vert, architecture du paysage, Nendaz

Collaborateurs:
Arnaud Michelet
Romain Legros
Claudia Sicilia Venegas
Aude Bornet Fournier
Geneviève Nanchen

L'empreinte de l'ange agrandissement du cimetière de Platta - MEP - février 2022



PENTE TRAVAILLEE

La colline du cimetière de Platta est rattachée à la colline de Touffillon par un petit ruisseau qui a été franchi par l'homme, un passage infréquent.

D'abord arrosée, les pentes arrosées ont été structurées en terrasses (voir ci-dessus).

En 1970, le cimetière de Platta, en pente, se voit différentes étapes, dans une logique d'adaptation à la pente pour à cette logique. Le dépôt de terre qui forme la première partie du cimetière a été conçu pour le cimetière de Platta, se trouve dans un endroit particulier de cimetière : à la base de la butte et du cimetière.

EMPREINTE

Sans être en question, cette masse de terre artificielle, son volume et sa forme, ont été conçus pour être une empreinte de l'ange.

Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site. Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site. Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site.

CONTINUITÉ AVEC LE CIMETIÈRE

Au nord de la zone, des murs de soutènement permettent de connecter le projet de paysage au cimetière de Platta. Le projet de paysage reprend les principes des étapes précédentes, mais avec des murs de soutènement, afin de créer un lien entre les deux lieux de sépulture. On y trouve donc et forme.

En conclusion, se trouvent les nouveaux columbariums et le projet de paysage.

PAYSAGE CONSTRUIT / PAYSAGE FORESTIER

La nouvelle zone du cimetière au pied de la colline de Touffillon, s'éloigne un peu du projet de paysage pour répondre à la fois, le paysage travaillé par l'homme, celui, antérieur au projet de paysage, de la colline.

Les arrosages y sont variés, les plantations sont variées. Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site. Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site.

SEPTUAGES

La volonté n'est pas de déborder les columbariums mais de les intégrer, le végétal est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site. Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site.

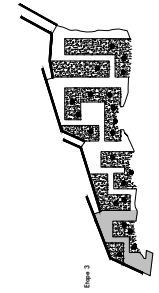
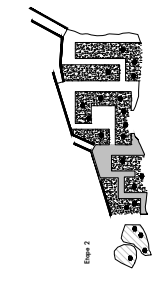
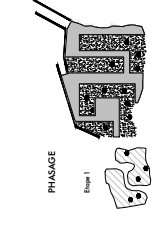
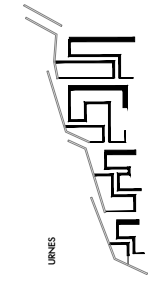
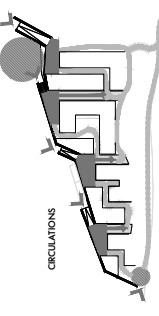
Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site. Le projet de paysage est conçu dans le respect de l'histoire et de la mémoire du site.

ETAPES D'ÉCRÉPION

Pour réaliser les trois étapes décrites, le travail de creusement commence par l'ouest, vers l'est, afin de créer une continuité avec le cimetière de Platta.

La terre excédente est déposée à l'est, en prévision des étapes suivantes.

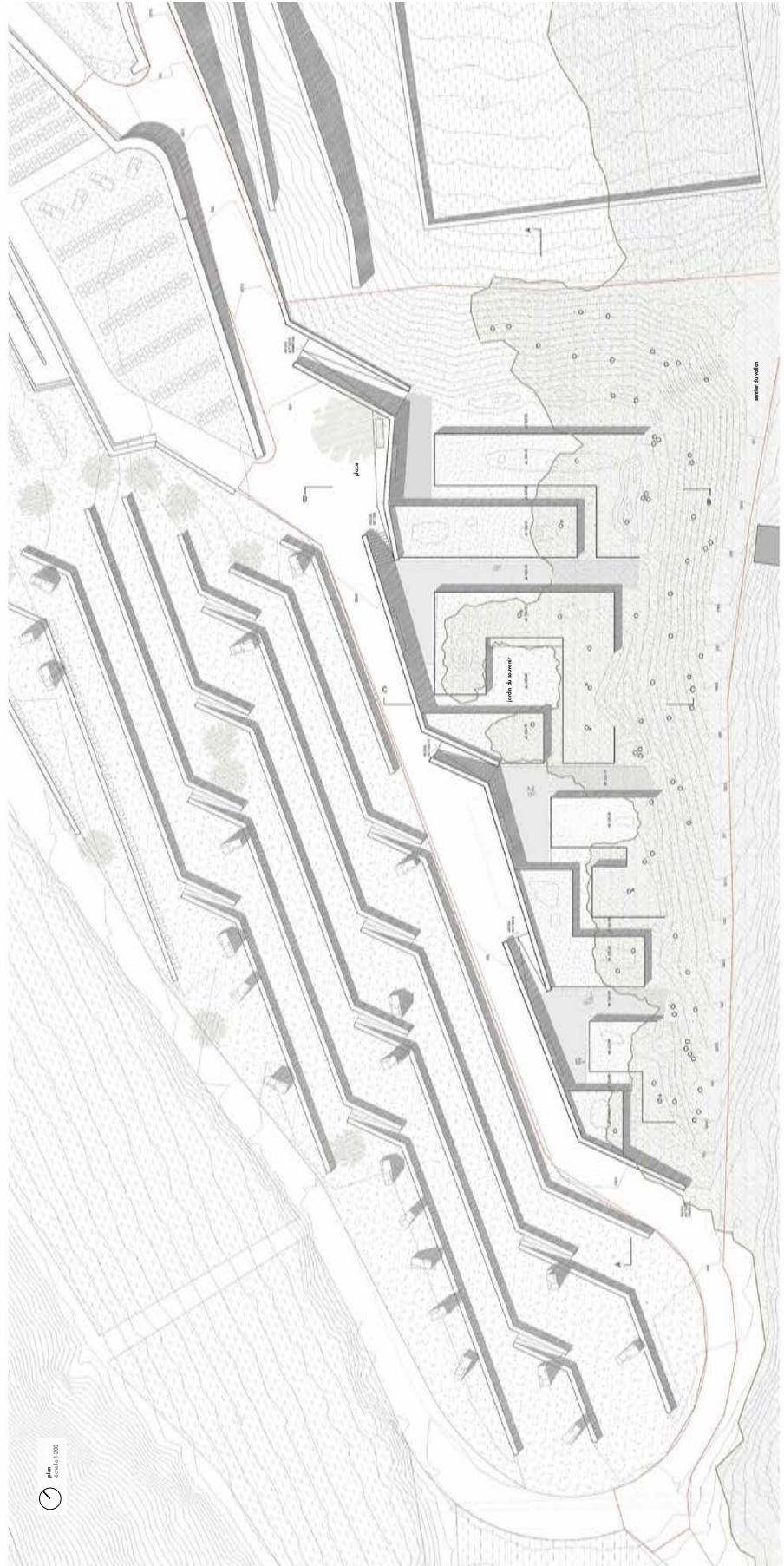
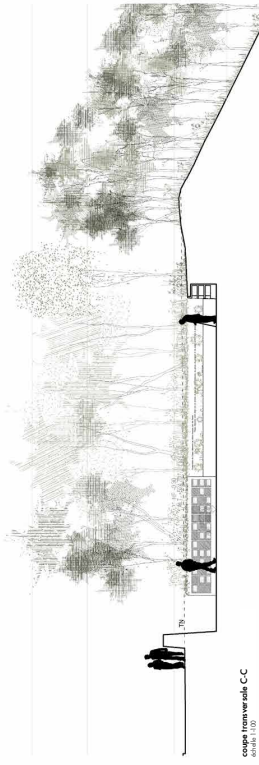
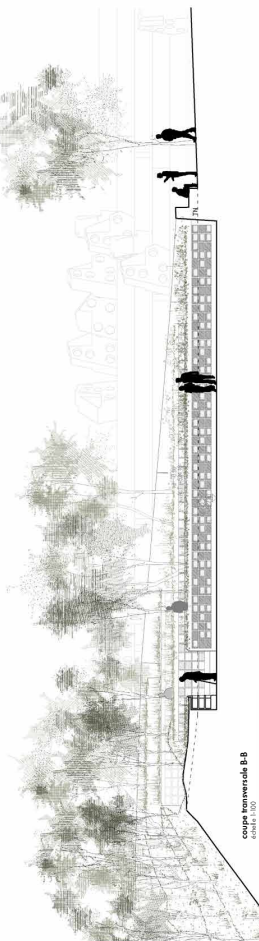
Les deux étapes suivantes sont réalisées sur la même principe.



L'empreinte de l'ange agrandissement du cimetière de Platta - MEP - février 2022



L'empreinte de l'ange agrandissement du cimetière de Platta - MEP - février 2022



06 TUMULUS

Actescollectifs architectes sa, Sierre
Bonnemaison-paysage sàrl, Lauanne

Collaborateurs:

Pierre-Antoine Masserey

Ambroise Bonvin

Emmanuelle Bonnemaison

Angela Fischer

Marie-Pauline Cryonnet

Raphaël Mottier

Rachel Millo

Nathalie Lengen



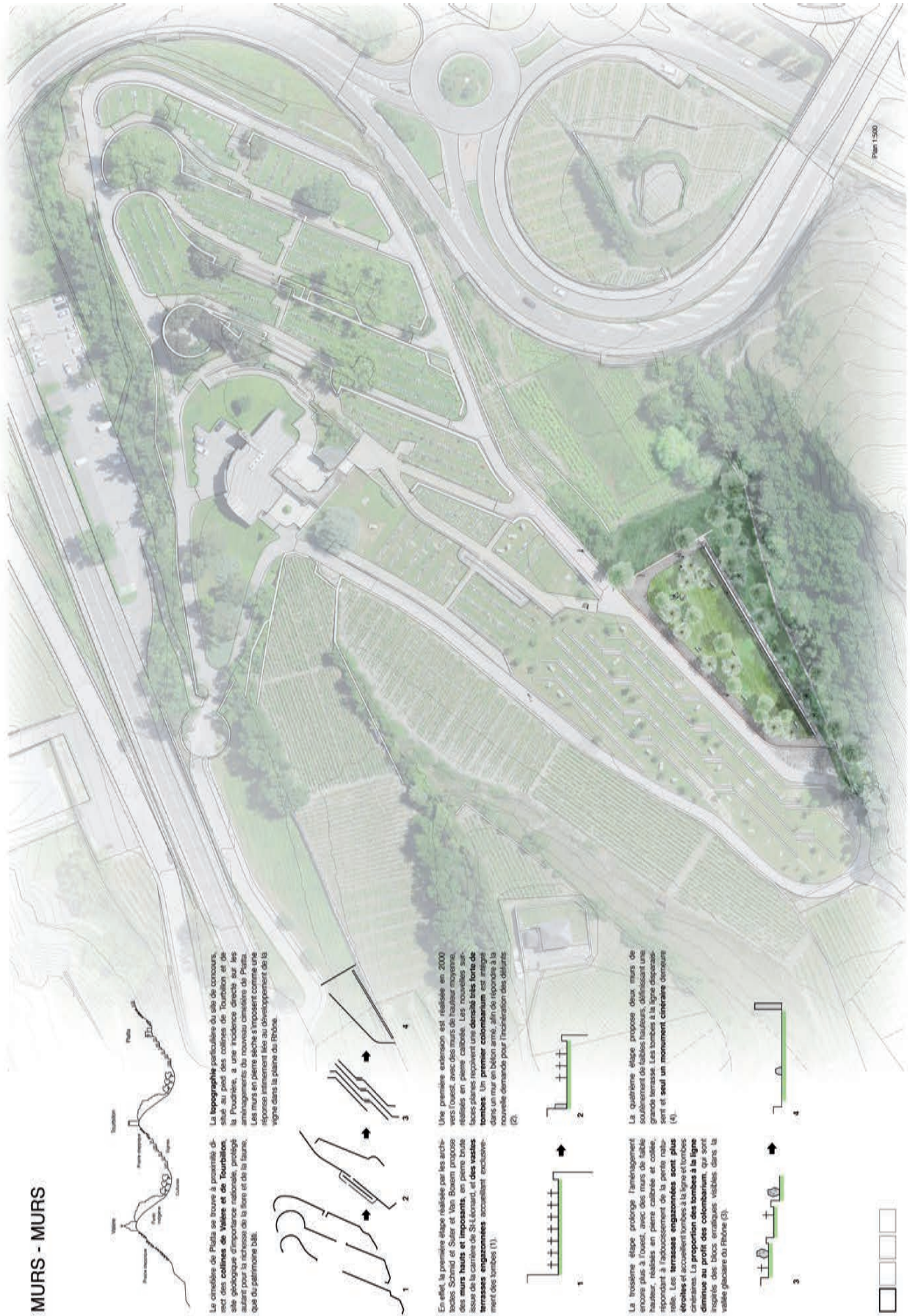
07 MURS-MURS

Nomad architectes valais sàrl, Sion
Pass-age architectes-paysagistes, Sion

Collaborateurs:

Alban Carron
Florent Lièvre
Marek Pasche
Lucien Barras
Lionel Bagnoud
Camille Guntern
Adèle Gagliardi

MURS - MURS

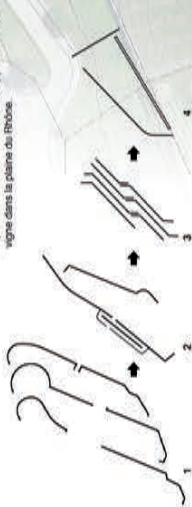


Plan 1-500

La crématoire de Platta se trouve à proximité direct des collines de Vallée et de Tourbillon, site géologique d'importance nationale, protégé surtout pour la richesse de la flore et de la faune, que du patrimoine DAB.

Les murs en pierre sèche s'imposent comme une réponse immédiate au développement de la ligne dans la pierre du front.

Une première extension est réalisée en 2000 vers l'ouest, avec des murs de hauteur moyenne, réalisés en pierre calcaire. Les hauteurs de terrassement sont limitées à 1,50 m. Le premier colonnade est intégré dans un mur en béton armé, afin de répondre à la nouvelle demande pour l'incinération des défunts (2).



La troisième étape prolonge l'aménagement encore plus à l'ouest, avec des murs de faible hauteur, réalisés en pierre calcaire et collés, répondant à l'adoucissement de la pente naturelle. Les terrasses engazonnées sont plus courtes et la proposition des blocs à la ligne diminue au profit des colonnaires, qui sont inspirés des blocs entaillés, visibles dans la vallée glacière ou Rhône (3).

La quatrième étape propose deux murs de soutènement de faibles hauteurs, adossant une grande terrasse. Les tombes à la ligne disparaissent et seul un monument central demeure (4).

En effet, la première étape réalisée par les architectes Schmid et Suter et Van Boesem propose des murs hauts et imposants, en pierre brute et en béton armé, qui définissent des terrasses engazonnées successivement décrochantes.

La troisième étape propose deux murs de soutènement de faibles hauteurs, adossant une grande terrasse. Les tombes à la ligne disparaissent et seul un monument central demeure (4).



MURS - MURS

Le site du cimetière constitue la dernière étape pour l'extension du cimetière de Platta. Il est constitué d'un véritable réseau d'allègements trochus de Tourbion et les vignes en terrasses.

La proposition d'aménagement s'intègre dans l'histoire du paysage allé-
tour et dans la logique d'extension du cimetière. Elle se compose de quatre
éléments, organisés de manière très simple :



Des murs de soutènement
en pierre sèche



Une vaste prairie fleurie



La Pierre du souverain



La Stèle centrale

Le projet reprend les murs de soutènement en pierre sèche de Saint-Léonard, afin de définir les contours du Jardin du Souvenir. Cet espace est propice à la contemplation et au recueillement, et permet de créer un lieu de mémoire et de recueillement, en intégrant l'environnement : la pierre du Rhône, les terrasses de vignes, la falaise bosselée de Tourbion.

Le mur amont permet d'intégrer la nouvelle extension de la route d'Accès. Le mur aval délimite l'extrémité du romballis et marque la rupture de pente. Entre les deux, une vaste prairie fleurie est aménagée pour les romballis, plantés d'autres espèces locales végétales. Cet espace permet d'intégrer le végétal dans le jardin romballis, qui évoque le cycle de la vie.

Au cœur du jardin, la Pierre du souverain est posée comme un bloc ératique, à la fois brut et taillé en facettes, qui reçoit les condamnés anonymes des défunts. Celles-ci sont drainées vers le sol, puis infiltrées dans le terrain.

Entre le mur et la falaise, une ligne de murs en pierre sèche, combinée et matérialisée, crée une fondation symbolique en bordure du jardin. Au-delà de cette limite physique, le verger aménagé et domestiqué laisse place à la forêt originelle et sauvage. La stèle centrale s'intègre dans des 4 800 urnes cinéraires en bois, harmonisant la sépulture individuelle au monument collectif, qui inscrit sa trace dans le paysage séculaire.

Plan et coupe 1/200





MURS - MURS

Impression
COPY-CENTRE
Rue de Pré-Fleuri 8B
1950 Sion